

Communiqué de presse

Tarkett GDL annonce vouloir licencier 126 salariés ! – Les syndicats mettront tout en œuvre pour éviter un démantèlement social aussi brutal !

L'OGBL et le LCGB ont été informés le 23 avril 2024 par la direction de Tarkett GDL que l'entreprise envisage de licencier 126 des 562 salariés travaillant sur son site de Clervaux. En cause, la décision de la direction d'arrêter la ligne d'enduction 4M à la fin de l'année, de revoir à la baisse les effectifs impliqués dans la production de produits muraux et LVT ainsi que les équipes de support de ces activités opérationnelles.

L'OGBL et le LCGB ne cachent pas leur surprise et leur consternation à la suite de cette annonce, d'autant plus qu'il y a quelques semaines encore, un nouveau plan de maintien dans l'emploi a été conclu avec la direction de Tarkett GDL.

La direction de Tarkett GDL n'avait jusqu'à présent jamais évoqué de tels projets. L'OGBL et le LCGB se sentent par conséquent trahis par la direction qui n'a donc pas joué cartes sur table lors des dernières négociations.

Au vu de la gravité de la situation, l'OGBL et le LCGB ont demandé une entrevue d'urgence avec le ministre du Travail afin d'obtenir le soutien et l'accompagnement nécessaires dans le cadre de ce dossier.

Une première réunion avec la direction doit avoir lieu le 29 avril 2024 – une réunion au cours de laquelle la direction de l'entreprise est censée présenter son projet de licenciement économique. Les syndicats annoncent néanmoins qu'ils ne participeront à cette réunion qu'après avoir été reçus par le ministre.

Les syndicats, fortement soutenus par la délégation du personnel chez Tarkett GDL, mettront tout en œuvre afin de sauvegarder les emplois et les existences des salariés concernés !

**Communiqué par l'OGBL et le LCGB,
le 24 avril 2024**

OGBL
— LE SYNDICAT

